

**10 avril 1995, Laval**

**Allocution devant la Chambre de commerce de Laval**

Monsieur le Président de la Chambre de commerce de Laval,

Mesdames, Messieurs,

« Faire bouger les choses », tel est le leitmotiv du gouvernement depuis déjà près de sept mois, depuis que les Québécoises et les Québécois nous ont confié les affaires de l'État, exprimant ainsi un désir de changement. Nous avons pris acte de ce signal d'un nouveau départ.

« Faire bouger les choses », c'est par ailleurs ce que vous, membres de la Chambre de commerce de Laval, faites depuis bien avant le 12 septembre 1994. L'essor que connaît Laval, la deuxième ville du Québec, n'est certes pas attribuable aux seules politiques d'un gouvernement central, peu s'en faut. Il est plutôt tributaire des efforts que vous y consentez, de l'acharnement que vous manifestez à assurer le développement de votre région, de la connaissance quasi intime que vous avez de votre milieu.

À l'occasion de la présentation des délégués régionaux et des membres du Conseil des ministres, le 26 septembre dernier, j'avais d'ailleurs souligné que « l'autre façon de gouverner » se manifestait, entre autres, autrement qu'en gardant jalousement tous les leviers de décision dans la capitale, au moment où les intervenants locaux et régionaux apparaissent souvent mieux à même de juger et de décider.

À la même occasion, j'avais aussi énoncé deux principes de gouvernement, à savoir, d'une part, ne jamais faire compliqué quand on peut faire simplement, éviter de tomber dans le travers de tenter de réinventer la roue, pour plutôt faire place aux compétences et aux volontés présentes à l'extérieur de l'État.

Le second principe quant à lui se résumait en quelques mots fort simples mais combien significatifs: la fin du mur à mur. Ce qui est nécessaire ici à Laval l'est-il à Sept-Îles ? Ce qui est utile ici à Laval l'est-il tout autant à Sherbrooke? On parle souvent de communication non verbale et je crois, à vous regarder, avoir «vu» votre réponse, et même celle, là-bas, du délégué régional.

Et bien, nous avons tenu parole.

Les membres de l'équipe gouvernementale ont manifesté une confiance dans la capacité des Québécoises et des Québécois à trouver des solutions originales à leurs propres problèmes et dans leur désir de prendre leurs responsabilités. L'immobilisme qui sévissait depuis trop longtemps au Québec et la morosité qui s'y était insidieusement installée apparaissent déjà comme de mauvais souvenirs.

Le gouvernement que je dirige a témoigné qu'il entend écouter, proposer, mobiliser, accompagner et décider. Les machines sont en marche et la vitesse de croisière dépasse de plusieurs nœuds la limite à laquelle nous avons déjà été astreint.

Aujourd'hui, sur les 125 engagements que nous avons formulés lors de la dernière campagne électorale, plus de 51 sont réalisés et 50 autres sont en voie de l'être, ce qui donne un taux de réussite de 80 % seuil minimal provisoire eu égard à notre intention de réaliser un score parfait, ou presque...

Je débute par la Culture et les Communications? Non, j'y reviendrai plus tard si le temps m'y autorise.

Je ne suis plus ministre des Finances et ne porte pas aujourd'hui de chaussures neuves. Toutefois, il n'est difficile, sinon impossible, à défaut de pouvoir vous parler spécifiquement des mesures contenues au budget, de ne pas vous en livrer les objectifs.

À l'heure actuelle, l'objectif fondamental du gouvernement consiste à réduire le déficit des opérations courantes et à cesser d'emprunter pour payer l'épicerie. C'était un engagement électoral et nous le réaliserons. La situation intolérable dans laquelle baignent les finances publiques ne peut plus perdurer. Elle limite l'État dans les actions qu'il se doit d'assumer, entre autres au titre de la création d'emplois.

Nous allons certes cesser d'emprunter pour payer l'épicerie mais nous ne cesserons pas, par ailleurs, de réaliser des investissements. Vous comprenez très bien, comme femmes et hommes d'affaires, ce que cela signifie. Le gouvernement n'entend d'aucune manière se faire l'empêcheur de la réalisation de bons projets. Au contraire, il souhaite détenir les moyens de les faciliter.

L'exercice, je le reconnais, ne sera pas facile puisque nous sommes périodiquement en butte, sinon régulièrement en butte, à un régime politique qui de toute évidence ne sert pas les intérêts du Québec. Ainsi, si en 1995-1996 le dernier budget Martin ne se veut « pas trop méchant » pour le Québec, en raison de la tenue d'un référendum, il réplique de manière particulièrement sévère pour les deux exercices financiers suivants, alors que le manque à gagner dans les transferts fédéraux coûtera au total 3 500 000 000 \$ au Québec.

Bon, voilà pour le premier engagement électoral. Qu'en est-il maintenant des 124 autres ! N'ayez crainte, je n'entends pas vous en dresser ici la liste exhaustive. Mais à l'aube du budget du gouvernement, faisons le point de nos réalisations.

Les finances publiques demandent à ce que l'on sache innover. La présidente du Conseil du trésor a instauré ce que j'oserais qualifier de véritable révolution dans la façon de gérer l'État. Chaque ministère a désormais ainsi droit à une enveloppe fermée, à l'égard de laquelle il dispose d'une totale liberté de gestion. La responsabilité s'allie ici à la flexibilité. De plus, les efforts d'augmentation de la productivité ne feront plus l'objet de « confiscation » de la part du Trésor.

Les finances publiques en appellent de plus à la responsabilité de l'État qui n'a nulle autorisation à abdiquer devant l'évasion fiscale, qui a le devoir de percevoir de chacun ce qui est dû à la bourse collective, des multinationales comme des dépanneurs, des riches héritiers comme des salariés.

À défaut, nous sommes tous perdants, puisque nous aurons moins d'argent pour la santé, pour l'éducation, pour les jeunes, pour les régions, pour l'emploi. À défaut, aussi, ne pourra être rétabli le lien de confiance nécessaire entre le citoyen et l'État. Nous nous étions engagés à lutter contre la contrebande, les activités de loterie illégales et le travail au noir. En décembre dernier, le ministre de la Sécurité publique, et aussi député de la région, déposait un projet de loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement ainsi que la Loi sur les permis d'alcool, projet de loi adopté en janvier et qui permet la révocation de permis lors de la constatation d'activités illégales dans ces domaines. Tous les contrôles ont été renforcés à cet égard. Le gouvernement ne peut plus tolérer des pertes de revenu de plusieurs centaines de millions de dollars par an.

D'autre part, avec l'adoption de la loi 46 en février dernier et, partant, l'abrogation de la loi 142, tel que nous nous y étions engagé, la construction dans le secteur résidentiel est à nouveau régie par la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Cette loi comporte désormais des mesures efficaces pour contrer le travail au noir, autorisant même la suspension des travaux en cas d'infraction.

Tel n'était pas par ailleurs le seul objectif de la loi 46 puisqu'elle favorise de plus maintenant les négociations dans le secteur de la construction, puisqu'elle rétablit les droits des travailleurs et des travailleuses, puisqu'elle facilite aussi l'accès des jeunes et des femmes à l'industrie de la construction.

D'ailleurs, ce rétablissement de relations de travail harmonieuses, nous nous le sommes imposé pour nous aussi, au gouvernement. En lieu et place de la loi 198, par laquelle la précédente administration a procédé à des coupures aveugles et, partant, contreproductives, dans la fonction publique, la présidente du Conseil du trésor a réussi à conclure rien de moins que douze ententes-cadres, avec autant de syndicats des secteurs public et parapublic, afin de définir une nouvelle organisation du travail et des services.

Avec les ressources dont il dispose, le gouvernement s'est appuyé sur la volonté de changement exprimée par les membres de la fonction publique et par leurs organisations syndicales afin de remotiver ses employés, d'accélérer le rythme des changements nécessaires, d'améliorer la qualité des services et, aussi sinon surtout, d'instaurer un respect renouvelé à l'égard du citoyen.

Si vous me permettez, déjà avec ces quelques exemples d'engagements électoraux réalisés, je crois que l'on peut parler, sans crainte de trop se tromper, d'une « autre façon de gouverner » !

Je disais plus tôt que le contrôle des finances publiques n'impliquait nullement que l'État allait limiter la possibilité de réalisation de bons projets. Vous voulez un exemple? À peine arrivé aux affaires, le ministre des Finances annonçait le 4 novembre dernier l'élimination du plafond de 100 000 000 \$ qui s'appliquait à l'émission d'actions du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ, lequel, au fil des ans, est devenu un intervenant majeur dans le développement économique du Québec en créant ou en maintenant plus de 6000 emplois par année. Nous avons de plus obtenu la garantie, en levant ce seuil, qu'une bonne partie des investissements du Fonds ira en région.

La reprise économique semble vouloir s'installer et le gouvernement n'a pas l'intention d'agir en observateur passif. Nous vous en avons prévenu l'été dernier, au cours de la campagne électorale. Voilà, c'est fait. Le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie rendait public en novembre dernier son programme de démarrage d'entreprises. Vous le connaissez désormais, le Plan Paillé.

Plus de 300 000 000 \$ en garanties gouvernementales, permettent maintenant de transformer une idée en entreprise, en petite entreprise, sinon en toute petite entreprise, mais qui demeure singulièrement significative pour de nombreux jeunes. Vous connaissez par ailleurs l'histoire de cette petite entreprise qui a démarré dans une cuisine à Lévis, et de l'autre dans un garage en Estrie.

Quelques brefs chiffres sur la performance du Plan Paillé: 3 600 entreprises et près de 20 000 emplois créés; 140 000 000 \$ de garanties de prêt générant 335 000 000 \$ d'investissement. En quatre mois ! Quel démarrage !

Pour la seule région de Laval, à la fin de février, le programme avait déjà contribué à la mise sur pied de 85 nouvelles entreprises qui créeront quelque 550 emplois d'ici trois ans.

On comprend ici toute la pertinence du choix de confier aux institutions financières locales l'administration de ce programme. C'est cela, entre autres, la fin du mur à mur. C'est cela, aussi, la fin de l'État jouant au banquier, la fin des pertes de 1 000 000 000 \$ à la SDI.

Par ailleurs, dans le but d'assurer la promotion et le soutien à des initiatives propres à relever la capacité d'innovation technologique et dans le but, conséquemment, d'améliorer la compétitivité et la croissance économique du Québec, le gouvernement a institué, et c'était un engagement électoral, une troisième société Innovatech, dotée d'un budget de 40 000 000 \$ sur cinq ans, pour le Sud du Québec, et a autorisé concurremment l'élargissement des territoires des deux autres sociétés existantes, celle du Grand Montréal et celle de Québec-Chaudière-Appalaches.

Le gouvernement du Québec investit aussi dans des infrastructures publiques, mécaniques qui permet à la fois de stimuler l'activité économique et d'améliorer les services à la population. Ainsi, longtemps ralenti, le programme d'assainissement des eaux du Québec fait maintenant l'objet d'une relance majeure.

Annoncée par le ministre des Affaires municipales le 2 mars dernier, cette relance signifie que le gouvernement injectera dans ce programme 500 000 000 \$ d'ici décembre 1999, au moment où 98 % de la population desservie par un réseau d'égout verra ses eaux usées traitées. Nous nous y étions engagé. 19 projets, regroupant 41 municipalités, ont été identifiés comme prioritaires et devront se doter d'équipements d'assainissement opérationnels d'ici 1999. Le gouvernement y investira 380 000 000 \$ alors que 120 000 000 \$ sont réservés à des projets de nature régionale.

Et puisque nous parlons d'environnement, je vous rappelle que le gouvernement, tel que promis, l'a trouvé le « bidule », le bidule pour détruire des millions de BPC, trop dangereusement mal entreposés depuis longtemps. Le ministre de l'Environnement a

annoncé en février que le Conseil des ministres donnait le feu vert à une stratégie de destruction de ces produits et que 30 500 000 \$ y seront consentis.

Les investissements publics concernent aussi, et je crois savoir que vous y êtes particulièrement sensibles, les transports. Le ministre des Transports du Québec conviait ainsi tout récemment, le 30 mars, près de 300 décideurs du secteur pour leur présenter le Plan de transport de la région métropolitaine de Montréal.

Je n'entends pas ici reprendre chacun des éléments de ce vaste plan, si ce n'est que je vous invite à participer aux travaux de la nouvelle Table métropolitaine des transports, laquelle a pour objet de définir, en concertation avec tous les partenaires, une vision d'avenir commune en matière de transport dans la région de Montréal de même que des stratégies d'action concertées.

Je souligne que lors de cette rencontre du 30 mars, le ministre a fait part de trois projets qui retenaient particulièrement son attention et qui en étaient rendus à la dernière étape préalable aux décisions, et, le cas échéant, à la mise en œuvre. Il s'agit en l'occurrence de l'utilisation de l'estacade près du pont Champlain, du réseau de trains de banlieue et du prolongement du métro jusqu'à Laval.

Je m'étais personnellement engagé, en cours de campagne électorale, à ce que ce dernier projet connaisse un dénouement.

Je n'ignore pas que des centaines de milliers de gens attendent que ce débat trouve sa conclusion. Le transport en commun à Laval et à Montréal est loin d'être une seule question de tunnels, de rails et de routes. C'est aussi et sinon surtout une affaire de qualité de vie.

C'est incidemment à cette même qualité de vie que s'est intéressé le ministre des Affaires municipales et aussi responsable de l'Habitation lorsqu'il a réussi à élaborer en moins de trois mois, et conformément à nos engagements, deux programmes majeurs relatifs à l'habitation.

Le 13 décembre, il annonçait que le gouvernement allait consacrer 35 000 000 \$ à un programme d'achat rénovation de logements sociaux et coopératifs. Dans un secteur abandonné par Ottawa, Québec entend permettre, à chaque année, la réalisation de 1 500 logements destinés à des clientèles à revenu faible et modeste.

Une semaine plus tard, le même ministre, en compagnie cette fois de son collègue aux Finances, rendait publique la nouvelle mesure fiscale relative à l'achat d'une première résidence neuve ou d'une propriété qui nécessite des travaux majeurs de rénovation: le crédit d'impôt « premier toit ».

Un coup de pouce aux jeunes familles: plus de 29 000 ménages auront un accès plus facile à la propriété. Lorsque le bâtiment va ...: des investissements de l'ordre de 1 800 000 000 \$ de la part des acheteurs et la création de 3 500 emplois-années additionnels.

Le gouvernement du Québec a fait en sorte de remettre les machines en marche dans tous les secteurs et il entend y associer tous ses partenaires. Le Forum québécois sur les pêches

maritimes a eu lieu en février dernier, le premier depuis 1978. La consultation régionale préparatoire au Sommet sur la forêt privée, qui sera tenu le mois prochain, est lancée depuis deux mois. Le débat public sur l'énergie est lui aussi en cours depuis février.

Relancer l'économie, certes. Créer des emplois, certes. Mais encore faut-il que les Québécoises et les Québécois, et les jeunes surtout, soient en mesure d'occuper ces emplois.

Or, la formation professionnelle des jeunes au secondaire n'est pas chez nous un problème, c'est un véritable drame. De 1985 à aujourd'hui, les effectifs y ont chuté de 53 000 à 6 560, un plongeon de 87 % De plus, le taux de décrochage chez les jeunes au secondaire a atteint aujourd'hui 36 % et cela est une moyenne puisque dans certains quartiers urbains défavorisés, le seuil de 50 % a déjà été franchi.

Vous conviendrez avec moi que cette situation est intolérable, qu'elle bloque l'avenir de notre jeunesse, qu'elle mine le développement de notre société. Nous avons pris les engagements d'élever l'accès à la formation professionnelle au rang d'un droit aussi fondamental que l'est l'accès à l'éducation et à la formation générale, de revaloriser l'enseignement professionnel au niveau secondaire et d'intégrer un programme d'apprentissage en entreprise au système d'enseignement.

Ici encore, nous avons tenu parole. Pas plus tard que jeudi dernier, le ministre de l'Éducation annonçait un programme de diversification des voies offertes aux jeunes en formation professionnelle, programme en cinq volets qui aura un caractère expérimental au cours des deux prochaines années.

Le ministre de l'Éducation a décrit cette nécessaire initiative comme un « trousseau de clefs » offert aux jeunes ayant réussi leur 3e année du secondaire, des clefs qui leur ouvriront la porte de la préparation au marché du travail grâce à des formules de travail-études et d'apprentissage en entreprise, lesquelles maintiennent de plus la possibilité de poursuivre la formation jusqu'aux diplômes d'études professionnelles ou collégiales. Peut-on enfin demander mieux? Fini le spectre du cul-de-sac trop longtemps associé aux anciens programmes du professionnel court. Le ministre de l'Agriculture avait quant à lui déjà fait sa part en réinstaurant et en augmentant le budget du Plan de soutien à la formation agricole.

Nous commençons ainsi par les jeunes, mais la formation professionnelle s'adresse aussi à tous les travailleurs. Nous entendons de cette manière aller plus loin, comme en fait foi le débat en cours sur l'invitation qui sera lancée aux entreprises de participer à un effort général en faveur de la formation professionnelle, en affectant progressivement, selon leur taille et leur activité, l'équivalent de 1 % de leur masse salariale à la formation, soit directement pour leur propre main-d'œuvre, soit au bénéfice de tous les Québécoises et Québécois en contribuant à un fonds national de la formation professionnelle.

Voici un autre engagement majeur que nous entendons réaliser prochainement et vous pouvez ici croire à la volonté de la ministre de l'Emploi et ministre d'État à la Concertation. L'objectif ne consiste pas à ramasser des sous. Au contraire, l'idéal serait en sorte que la caisse du fonds demeure vide, ce qui serait une indication à l'effet que toutes les entreprises contribuent à la formation de la main-d'œuvre.

Toutes ces mesures annoncent la fin de l'immobilisme en formation professionnelle. Je souhaite aussi qu'elles fassent renaître l'espoir chez beaucoup de jeunes et chez beaucoup de chômeurs. Toutes ces mesures, du même coup, font apparaître avec davantage d'acuité la nécessité que le Québec soit le seul maître d'œuvre dans ce secteur. Les organisations patronales et syndicales affichent à ce titre au Québec un imperméable consensus. J'avais par ailleurs demandé au ministre de l'Éducation, en septembre dernier, de ne taxer ni le savoir, ni l'échec. D'exiger des jeunes Québécois un effort cérébral et non financier. De ne pas associer les réductions budgétaires à l'asphyxie d'un quartier ou d'un village.

Il a, conformément à ces demandes et en respect des engagements électoraux, maintenu les droits de scolarité à leur niveau actuel, aboli la taxe à l'échec de 50 \$ au niveau collégial, institué un comité de travail sur l'aide financière aux étudiants et procédé à la réouverture des écoles de quartier de Batiscan, de Jonquière et de Lefebvre.

Bon. Non satisfait, il procédait hier au lancement des États généraux de l'éducation. Je le sais, j'y étais !

La relance de tous les secteurs de l'activité économique, de l'habitation sociale, de la formation professionnelle ou de l'éducation ne peut à elle seule suffire à briser l'inacceptable situation d'un Québec cassé en deux, situation que déplorait le Conseil des affaires sociales et de la famille il a déjà trop longtemps.

Il s'agit, en bref, d'un Québec où une partie de la population profite de l'enrichissement de l'économie alors qu'une autre, malheureusement de plus en plus importante, est contrainte à l'inactivité et à la pauvreté.

Encore le 6 avril dernier, le Conseil national du bien-être social publiait son « Profil de la pauvreté » dans lequel il est établi que le Québec bat toutes les provinces canadiennes au malheureux championnat de la pauvreté. Qu'il s'agisse du taux de pauvreté des familles ou de celui des personnes seules, le Québec est inscrit en tête.

Cette cassure est tout sauf une société équitable. Nous entendons renverser la vapeur pour gagner le pari de l'équité.

Il y a déjà plus de 25 ans que le Québec s'est doté d'un système de santé et de services sociaux qui fait l'envie de nombreux pays. Les Québécois sont attachés aux protections qu'il assure. Ce système a favorisé une réduction significative des écarts entre les individus et entre les familles en matière de bien-être. Il est, à ce titre, l'expression d'une solidarité collective.

Vous le savez tous, la problématique des soins de santé et des services sociaux est fortement liée au contexte des finances publiques. Rien n'autorise toutefois à ce titre à remettre en cause les acquis et à refuser de trouver réponse aux nouveaux problèmes.

Nous nous y étions engagé et le ministre de la Santé et des Services sociaux répond présent: retrait définitif du ticket modérateur pour les traitements de chimiothérapie; désignation d'omnipraticiens supplémentaires pour répondre à la situation de crise en Abitibi-Témiscamingue; restructuration de l'enseignement et de la recherche en milieu hospitalier;

élaboration d'un plan d'action sur la rationalisation du réseau et la gestion des ressources humaines.

De plus, dans le but d'accroître l'accessibilité des services de chirurgie, le ministre a mis en vigueur, il y a à peine trois semaines, un important plan visant à réduire de 50 % le délai d'attente pour une intervention chirurgicale. Bientôt, le gouvernement fera part d'un vaste mais combien nécessaire programme de création de places en centre d'hébergement pour personnes âgées.

Faire en sorte que de nos concitoyens puissent émerger de la trappe de la pauvreté, c'est quoi? C'est le ministre responsable de l'Habitation qui assortit le programme d'achat-rénovation de logements sociaux d'une allocation de logement pour des familles à très faible revenu, qui maintient à son niveau actuel, malgré les demandes d'Ottawa, l'échelle de loyer des logements sociaux, qui diminue l'âge d'admissibilité au programme Logirente de 58 à 57 ans.

C'est aussi la ministre de la Sécurité du revenu qui dépose à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à établir un régime universel de perception automatique des pensions alimentaires, ou visant, pour dire les choses, à ce qu'un certain nombre de pères ne puissent refuser de prendre leurs responsabilités, ne puissent refuser de verser la pension à laquelle leurs enfants ont droit.

C'est aussi la ministre responsable de la Famille qui a déjà injecté plus de 16 000 000 \$ au budget de l'Office des services de garde afin de maintenir et d'augmenter par la suite le salaire horaire des employés de garderies, depuis trop longtemps dénoncé. C'est cette même ministre, cette fois présidente du Conseil du trésor, qui signe une entente avec le Syndicat des fonctionnaires de la fonction publique afin d'établir l'équité salariale, d'apporter des redressements à des postes souvent occupés par des femmes.

Cette société solidaire que nous voulons ériger, des femmes et des hommes y travaillent déjà depuis longtemps. Ils ont fait de cet objectif leur labour quotidien. On les retrouve dans le large éventail des organismes communautaires et charitables, qui trop souvent, beaucoup trop souvent, vivent péniblement et doivent constamment quêter de petites sommes. Certains ministres, trop impatients ma foi, n'ont pu attendre. Celui de la Santé et des Services sociaux a établi une accréditation et assuré un financement triennal pour les très nombreux organismes communautaires autonomes œuvrant dans ces secteurs. Celui de l'Éducation a fait de même à l'égard des organismes d'éducation populaire et d'alphabétisation. Il a même augmenté leur budget de 8 600 000 à 14 000 000 \$.

Celui de la Culture et des Communications, enfin son tour..., a augmenté de 1 200 000 \$ les subventions aux médias communautaires en majorant l'aide aux radios et en rétablissant celle destinée aux journaux et aux télévisions. Il a aussi, le même..., fait adopter une politique en vertu de laquelle 4 % des dépenses de publicité gouvernementale seront destinées à ces médias.

Tous trois n'ont ainsi rien fait d'autre que de... respecter les engagements électoraux du gouvernement.

Non, ils ont fait beaucoup plus. Ils ont reconnu que l'État ne peut plus prétendre détenir le monopole de l'offre des services publics. Ils ont reconnu concurremment que l'État doit soutenir le bénévolat, encourager l'initiative et permettre que des solutions aux problèmes émergent de là où on ne les attendait pas.

Le Québec sait aussi manifester une solidarité internationale, soucieux en cela de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en voie de développement. Dans cette perspective, le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles annonçait en octobre dernier la nomination du docteur Réjean Thomas à titre de conseiller spécial à l'action humanitaire internationale, responsable de coordonner l'action du Québec en faveur de l'aide humanitaire à l'étranger. Et quoi encore? Ah oui, j'oubliais... Nous avons institué 18 Commissions régionales sur l'avenir politique du Québec, lesquelles ont permis à près de 55 000 Québécoises et Québécois de participer à la définition du Québec dans lequel ils entendent vivre et se développer.

Les membres de mon gouvernement ont confiance dans la capacité des Québécoises et des Québécois à trouver des solutions originales à leurs problèmes. Ils ont aussi une telle foi dans leur ambition sereine qu'ils veulent leur rendre la plénitude de leurs choix et le contrôle sur leur avenir. Pour cela, au préalable, doit être rétabli le lien de confiance entre l'État et le citoyen. Après sept mois à peine de gouvernement, nous y sommes presque. Imaginez si nous avions tous les pouvoirs !

Merci